NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100155 - Pelouses et milieux cavernicoles de la vallée de la Chiers et de l'Othain, fort du Chenois, buxaie de Montmédy

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100155

1.3 Appellation du site

Pelouses et milieux cavernicoles de la vallée de la Chiers et de l'Othain, fort du Chenois, buxaie de Montmédy

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 21/01/2021
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193846

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,36056°

Latitude : 49,51694°

2.2 Superficie totale

315 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
21	Champagne-Ardenne
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
08	Ardennes	1 %
55	Meuse	82,5 %
54	Meurthe-et-Moselle	16,5 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
54118	CHARENCY-VEZIN
55226	HAN-LES-JUVIGNY
55306	LOUPPY-SUR-LOISON
55351	MONTMEDY
54412	OTHE
08421	SIGNY-MONTLIBERT
55509	THONNE-LE-THIL
55511	THONNELLE
55544	VELOSNES
55554	VILLECLOYE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		6,28 *(2 %)*		P	B	C	B	B
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		25,12 *(8 %)*		P	C	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	50,24 *(16 %)*		P	B	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		3,14 *(1 %)*		P	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	3,14 *(1 %)*		P	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		94,2 *(30 %)*		P	C	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		62,8 *(20 %)*		P	C	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	15,7 *(5 %)*		P	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	1	10	i	P	G	C	B	B	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	8	26	i	P	G	C	B	B	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c	1	1	i	P	G	C	B	B	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	790	1545	i	P	G	C	B	B	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r	94	297	i	P	G	C	B	B	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c	64	470	i	P	G	C	B	B	A
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	1	2	i	P	G	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	1	11	i	P	G	C	B	B	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	c	8	45	i	P	G	C	B	B	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	1	2	i	P	G	C	B	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	c	4	4	i	P	G	C	B	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	w	13	30	i	P	G	C	B	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	c	1	4	i	P	G	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Lullula arborea*	1	1	p	P			X		X	
B		*Lanius collurio*	4	4	p	P			X		X	
M		*Eptesicus serotinus*	1	3	i	P			X		X	
M		*Myotis mystacinus*	3	25	i	P			X		X	
M		*Myotis brandti*	2	3	i	P						X
M		*Myotis nattereri*	1	3	i	P			X		X	
M		*Myotis daubentoni*	1	4	i	P						X
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*	11	50	i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*	1	2	i	P			X		X	
M		*Plecotus austriacus*	6	10	i	P			X		X	
P		*Buxus sempervirens*			i	P						X
P		*Thalictrum minus subsp. saxatile*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	16 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	56 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Situé dans les crêtes pré-ardenaises constituées de sédiments jurassiques et infra-crétacés, avec grès, calcaires, marnes et argiles.

L'habitat 6210 présent dans les pelouses sèches est à classer en habitat prioritaire du fait de la présence d'un cortège important d'orchidées.

Vulnérabilité
: Embroussaillement des pelouses et fréquentation humaine de certains sites à chauves-souris.
Vandalisation récurrente des grilles du fort de Thonne-le-Thil.

4.2 Qualité et importance

Site éclaté regroupant des milieux forestiers (forêt de ravin, aulnaie-frênaie humide, hêtraie), des pelouses à orchidées, formations à buis et à genévrier ainsi que des sources pétrifiantes. Des ouvrages militaires abandonnés, anciens souterrains de la ligne Maginot, abritent jusqu'à six espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	G05.04	Vandalisme		I

H	H06.01	Nuisance et pollution sonores		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
L	A04	Pâturage		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.03	Elimination du sous-bois		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E03	Décharges		O
L	H	Pollution		O
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%

4.5 Documentation

CPEPESC Lorraine, 2005. Inventaire des chiroptères.

CSL, ONF & CPEPESC Lorraine, 2007. Document d'objectifs.

CPNCA, 2001. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR2100342 « Souterrains de Montlibert ».

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	19 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	10 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
22	Pelouses de Villecloye	-	6%
22	Pelouses de Veslones	-	6%
22	Pelouses de Charency Vezin	-	7%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CC du Pays de Stenay et du Val Dunois

Adresse : 6D avenue de Verdun 55700 STENAY

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/590_FR4100155_Chiers-Othain_DOCOB-2008.pdf

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site

Depuis plusieurs années, des actions de sauvegarde ont été menée sur 4 pelouses de la vallée de la Chiers à l'initiative du CENL:

- Charency-Vezin (54) : location par bail emphytéotique de 8,6 ha depuis 1995,
- Velosnes (55) : acquisition de 18,7 ha en 1988,
- Villecloye (55) : convention tripartite entre la Commune, l'Office National des Forêts et le CENL pour 19,7 ha depuis 1993.

Ces 3 secteurs de pelouses sont dotés d'un plan de gestion et ont fait l'objet de travaux de gestion biologique et d'aménagement pour l'accueil du public. Ces travaux ont été réalisés avec le soutien des Communes, des Conseils Départementaux et du Conseil Régional de Lorraine, devenu Grand Est.

D'autres sites bénéficient d'actions de protection :
- les forts à Thonne-le-Thil (Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne -Ardenne),
- le fort de la Ramonette (pelouse de Velosne)
- le fort de Thonnelle
- les buxaies de Montmédy (forêts domaniales gérées par l'Office National des Forêts).

La gestion patrimoniale des sites ci-dessus est assurée par les organismes correspondants.

Le fort de Montmédy est un site classé pour sa valeur historique et architecturale ; il a bénéficié de financements LIFE pour sécurisation des sites d'hivernage des chauves-souris.

Les orientations envisageables pour la gestion future

A terme la gestion écologique des espaces ouverts de pelouse pourrait faire appel à des pratiques pastorales soutenues par des mesures de type agri-environnementales.

Afin de faciliter la mise en oeuvre de mesures de gestion, des discussions sont en cours entre les propriétaires, la Commune d'Othe (54) et le CENL.

En ce qui concerne le fort de Thonnelle et la citadelle de Montmédy, dans le cadre de leur gestion et de leur mise en valeur, la préservation des Chauve-souris est assurée par un accès limité aux sites (pose de grilles). Le respect des plans de gestion des sites protégés est souhaitable sur les pelouses et en forêts (maintien des buxaies).

Ce site résulte d'une fusion avec le site des souterrains de Montlibert (anciennement FR2100342).